

25 juin 2015

Le rythme de croissance des dépenses reste soutenu

Les données présentées ci-dessous sont des données en date de remboursement corrigées des jours ouvrés hormis les IJ et les dépenses d'établissements de santé publics et médico-sociaux.

A fin mai 2015, les dépenses dans le cadre de l'Ondam évoluent de +4,1%. Les remboursements de soins de ville cumulés sur les douze derniers mois évoluent de + 4,1% (contre +4,0 % à fin décembre 2014).

Cette dynamique résulte :

- d'une nette reprise des remboursements de médicaments depuis le second trimestre 2014 sous l'effet de la dispensation des nouveaux médicaments contre l'hépatite C,
- d'une évolution de l'accroissement des consommateurs qui repart à la hausse : +1,8% (+1,1% à fin 2014) en lien avec l'épidémie de grippe de ce début d'année 2015 et de l'évolution de la population protégée qui marque une légère reprise: +0,7% (+0,5% à fin 2014).

LA DYNAMIQUE D'ÉVOLUTION DES HONORAIRES MÉDICAUX ET DENTAIRES EN BAISSÉ

Les **honoraires médicaux et dentaires** progressent toujours à un rythme assez important +3,2% (+4,4 % à fin 2014).

La croissance de cet agrégat résulte principalement de la forte progression des remboursements de **généralistes** (+5,0%) engendrée par les versements de nouvelles rémunérations depuis fin 2013 (forfaits de médecin traitant et majoration pour personnes âgées). L'évolution des remboursements de **consultations de généralistes** progressent de +2,4% (+1,0 % à fin 2014) en relation avec l'activité épidémique de début 2015.

Les dépenses des spécialistes évoluent de +3,7 % (+3,8 % à fin 2014). Le moindre rythme d'évolution des actes techniques observé sur la période : +2,6% (+3,2% à fin 2014) résulte de la relative atonie de ceux effectués en cliniques privées (-0,2%). *A contrario* ceux réalisés en cabinets libéraux restent dynamiques (+4,8%).

Les remboursements des **dentistes** reculent de 1,1%.

LES PRESCRIPTIONS, PRINCIPAL POSTE DE DEPENSES DE SOINS DE VILLE

Les **prescriptions** constituent plus de la moitié des soins de ville. Hors Indemnités journalières maladie (IJ) et transports, elles augmentent de +5,3%.

La forte dynamique des remboursements de **médicaments** : +6,8 % (+3,7 % à fin 2014) résulte des remboursements liés à la rétrocession hospitalière : +68,2 %.

Ceux-ci repartent nettement à la hausse sous l'effet des nouveaux médicaments contre l'hépatite C.

Toutefois le fort rythme d'évolution de ces derniers tend à se stabiliser depuis le début de l'année. Hors rétrocession, cette dépense est quasi stable + 0,3% (-0,1 % à fin 2014).

La **LPP et les produits d'origine humaine** évoluent de +4,6% (+4,2 % à fin 2014).

La croissance des remboursements de soins réalisés par les **auxiliaires médicaux** reste très dynamique et s'établit à +4,5 % (+5,5 % à fin 2014). Le rythme d'évolution reste important pour les infirmières (+4,9%) et pour les masseurs-kinésithérapeutes (+4,1 %).

La progression des dépenses **d'indemnités journalières** ralentit très fortement +0,5 % (+4,5 % à fin 2014). Les montants versés aux auto-entrepreneurs depuis le début de l'année 2015 sont en très net retrait -28,7 % (+20,8 % fin 2014) représentant 10,9% de la dépense (-3,9 points par rapport à fin 2014). Cette rupture de tendance s'explique notamment par la mise en place du décret n°2015-01 du 2 février 2015 relatif au calcul des prestations en espèces versées aux assurés du RSI, conditionnant ces prestations en espèces maladie à un minimum de revenu cotisé (10% du plafond annuel de la sécurité sociale).

Le faible rythme d'évolution des dépenses de **transports** s'atténue : +0,2 % (+1,7 % à fin 2014).

Les dépenses de **biologie** reculent -0,8 % (+0,6 % à fin 2014).

LES DEPENSES DES ETABLISSEMENTS RESTENT GLOBALEMENT DYNAMIQUES

Les versements estimés au titre des dépenses des **établissements publics** progressent de +6,4 %. Cette évolution étant impactée par un changement de méthode de répartition des dotations hospitalières inter-régimes en 2014. Hors cet effet, l'évolution tendancielle est plutôt de l'ordre de 3,0 à 4,0 %.

Les dépenses relatives aux **établissements privés** évoluent de -0,6 % (-0,6 % fin 2014). Parmi ces dépenses, le poste principal, correspondant au champ de l'Objectif des Dépenses en Médecine Chirurgie Obstétrique (ODMCO), recule de -1,3 % (+1,1 % fin 2014) en lien avec le net recul des remboursements de séjours chirurgicaux (-1,4 %). Les dépenses relatives aux soins de suite et de réadaptation repartent à la hausse : +2,1 % (-2,3 % à fin 2014). S'agissant des dépenses de psychiatrie, elles évoluent de -4,5% (-6,1 % à fin 2014).

Au titre des dépenses des **établissements du secteur médico-social**, les versements estimés augmentent de +1,2% (dont +0,6 % pour le secteur personnes âgées et +2,6 % pour le secteur personnes handicapées).

Tableau : les remboursements effectués à fin mai 2015

RSI – France entière – tous risques En million d'euros	Données brutes mai 2015	Taux de croissance à fin mai 2015			
		ACM	ACM-CJO ⁽¹⁾	PCAP	PCAP-CJO ⁽¹⁾
Soins de Ville (hors contrats)	1 575,5	4,1%	4,1%	3,8%	4,3%
Honoraires médicaux et dentaires	494,0	3,2%	3,2%	3,9%	4,5%
Dont Généralistes	134,8	5,0%	5,0%	6,7%	7,2%
<i>dont consultations généralistes</i>	87,4	2,4%	2,4%	2,1%	2,6%
Dont Spécialistes	269,4	3,7%	3,7%	4,4%	5,0%
<i>dont consultations spécialistes</i>	52,0	3,8%	3,8%	0,5%	1,0%
<i>dont actes techniques</i>	186,9	2,6%	2,6%	2,6%	3,2%
Dont Dentistes	86,3	-1,1%	-1,1%	-1,8%	-1,3%
Prescriptions	907,5	5,3%	5,3%	5,0%	5,6%
Produits de santé	627,8	6,4%	6,4%	6,8%	7,4%
Médicaments	512,9	6,8%	6,8%	7,4%	8,0%
<i>officine</i>	429,3	0,3%	0,3%	-0,4%	0,1%
<i>rétrocession</i>	83,6	68,2%	68,2%	79,9%	80,8%
L.P.P. et Produits d'origine humaine	114,9	4,6%	4,6%	4,3%	4,8%
Auxiliaires médicaux	205,9	4,5%	4,5%	2,6%	3,1%
<i>dont infirmiers</i>	118,7	4,9%	4,9%	3,4%	3,9%
<i>dont masseurs-kinésithérapeutes</i>	71,9	4,1%	4,1%	1,7%	2,2%
Biologie	73,8	-0,8%	-0,8%	-2,6%	-2,1%
Autres prestations ⁽²⁾	73,3	0,2%	0,2%	0,1%	0,6%
Dont frais de transport des malades	71,2	0,2%	0,2%	0,0%	0,5%
Indemnités journalières maladie	100,6	0,5%	0,5%	-4,8%	-4,8%
Etablissements de santé ⁽³⁾	1 782,1	4,2%	4,2%	0,9%	1,0%
Etablissements sanitaires publics	1 217,5	6,4%	6,4%	1,0%	1,0%
Etablissements sanitaires privés	304,2	-0,6%	-0,6%	0,8%	1,3%
Dont ODMCO	247,2	-1,3%	-1,3%	-1,4%	-0,9%
Dont OQN Soins de Suite et de Réadaptation	43,1	2,1%	2,1%	10,1%	10,6%
Dont OQN Psychiatrie	8,5	-4,5%	-4,5%	4,6%	5,1%
Etablissements médico-sociaux (champ OGD)	260,5	1,2%	1,2%	0,8%	0,8%
Dont personnes âgées	166,4	0,6%	0,6%	0,5%	0,5%
Dont personnes handicapées	86,6	2,6%	2,6%	2,4%	2,4%
Contribution Fonds d'Intervention Régional	58,2	1,0%	1,0%	2,1%	2,1%
Soins à l'étranger hors versement CLEISS	1,9	-9,4%	-9,4%	-0,1%	-0,1%
Total sur champ ONDAM	3 417,7	4,1%	4,1%	2,3%	2,6%
Prestations en espèces maternité et paternité	63,7	-0,7%	-0,7%	-4,4%	-4,4%

(1) Corrigé des jours ouvrés excepté pour les Indemnités journalières et les établissements de santé publics et médico-sociaux

(2) Transports et cures (3) Prise en compte des dotations effectives pour 2013 et 2014

Sources : RSI /DEEP/SARDE et DCF ; CNAMTS (dotations globales transmises par la CNAMTS)

Caisse nationale RSI – 260-264 avenue du Président Wilson – 93457 La Plaine Saint-Denis Cedex – www.le-rsi.fr

Direction des études, des équilibres et des placements – Département des statistiques, de l'analyse des risques, du décisionnel et des équilibres -
 Rédacteurs : Béatrice Lehmann (beatrice.lehmann@rsi.fr) – Eric Piriou (eric.piriou@rsi.fr)

Contact : Valérie Perrin (valerie.perrin@rsi.fr)